

SAC-220112 (extraordinaire)

ANNEXE 1

Transcription de la 264^e séance

de la réunion du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 12 janvier 2022

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



1. Ouverture

Président d'assemblée : Bon bien y'est 15 h donc bonjour tout le monde et bonne année 2022. Je nous souhaite un peu plus de normalité en 2022 même si on est pas parti du bon pied donc bonne année à tous et à toutes. Je vous rappelle que cette réunion « L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations ». Pour la réunion d'aujourd'hui, les scrutateurs sont Janice Comeau et Michel Couture. Les personnes excusées aujourd'hui y'a Claudine Auger, Lacina Coulibaly et Robert Levesque. La fin de la réunion est fixée à 18 h.

2. Vérification du droit de présence

Président de l'assemblée : On va passer au point numéro 2, vérification du droit de présence, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Bonjour tout le monde. Comme d'habitude, on va demander que tous les gens ouvrent leur caméra et puis notre technicien, Michel Couture, va prendre une capture d'écran et puis on va lui permettre de faire ça et il va me signaler lorsqu'il sera prêt.

Gaudet : Bonjour, je tente d'essayer d'ouvrir ma caméra, je clique et y'a rien qui se passe.

Secrétaire générale : Mme Jeanne d'Arc, on va prendre en note que vous êtes présente.

Gaudet : C'est beau, merci.

Secrétaire générale : C'est fait, merci beaucoup et bonne réunion.

3. But de la réunion

Président de l'assemblée : Merci. Point numéro 3, but de la réunion. Comme vous savez, c'est une réunion extraordinaire dont le but principal c'est la révision de la mission, de la vision et les valeurs de l'université dans le cadre du projet de planification stratégique. On a quelques autres points à l'ordre du jour, mais disons que le point principal comme vous l'avez vu à l'ordre du jour, c'est le point en question qui va prendre quand même un peu de temps.

4. Révision de la mission, de la vision et les valeurs de l'université

Président de l'assemblée : On va passer au point numéro 4 puis je vais céder la parole au recteur, M. Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Dans un premier temps, j'aimerais souhaiter bonne et heureuse année à tout le monde, tous les collègues, la santé, du bonheur et du plaisir malgré les circonstances. D'ailleurs on a de la belle neige dehors donc prenez le temps d'aller jouer dehors une fois de temps en temps, ça fait du bien pour le moral comme on dit. Le but de l'exercice aujourd'hui c'est vraiment de vous donner l'opportunité d'exprimer au point de vue en ce qui concerne la mission, vision et valeurs. C'est important de se rappeler

que la mission devrait nous guider dans nos prises de décision constamment et donc comme on a tous des mémoires à plus ou moins long terme, une vision doit être engageante et ambitieuse, mais aussi qu'on puisse se la rappeler à tous les moments au cours de nos discussions qu'on ait en tête et donc de nous aider à prendre vraiment des décisions puis identifier surtout des priorités. Ou même quand vient le temps de faire des changements, d'avoir notre mission en tête pour dire est-ce que c'est vraiment une valeur ajoutée, est-ce que c'est vraiment dans cette optique-là. Puis évidemment aussi nous aider à atteindre la vision qu'on va vouloir atteindre dans les prochaines années et c'est pareil pour les valeurs. Je pense que présentement on a une liste de valeurs qui est très exhaustive, certains sont des objectifs plus que des valeurs et donc l'idée d'avoir un certain nombre de valeurs les plus importantes pour nous pour qu'on puisse encore une fois les lire au quotidien et se le rappeler de façon collégiale ces valeurs-là. Donc c'est vraiment une opportunité pour vous comme on l'a fait avec différents groupes puis qu'on poursuit nos consultations de vous exprimer sur cette notion-là. Notre objectif est pas arrivé aujourd'hui à faire du phrasage ou d'arriver avec des missions complètes, on est ici pour écouter, pour prendre en note et enrichir la discussion à la fois de l'équipe de la stratégie et le comité interne et le comité externe puis on reviendra éventuellement avec une formulation qui sera plus précise. Je pense qu'on est en plein mouvement aussi charnière, on veut que notre planification stratégique poursuive le développement de l'université et qu'elle ait un impact dans les 20-30 prochaines années aussi important qu'elle a eu lors de sa création. Il faut aussi la moderniser puis qu'elle représente aussi à la fois nos valeurs actuelles, mais aussi nos valeurs futures de non seulement les membres de l'université, mais qu'elles soient engageantes aussi pour la communauté puis la communauté civile puis les différents partenaires avec lesquels on interagit. Donc merci d'être là après-midi puis encore une fois, j'espère qu'on aura des bonnes discussions et qu'on soit créatif collectivement.

Président de l'assemblée : Merci beaucoup. Là j'inviterais M. Mathieu Lang. Je veux juste vous rappeler avant de céder la parole à M. Lang qu'à partir de ce point ici on va être en comité plénier pour la durée du point numéro 4. Donc tout simplement pour dire qu'on va faire des va-et-vient et des retours par rapport à des discussions de sous-groupes puis pour des mises en commun en grands groupes par la suite puis on prévoit une durée d'à peu près deux heures à peu près pour ce comité plénier. Ça prendrait une proposition pour transformer justement l'assemblée et je vais vous lire la proposition : que le Sénat académique se transforme en comité plénier pour une durée de deux heures. Est-ce que j'ai un proposeur? Proposé par Francis LeBlanc et appuyé; M. Clarisse, est-ce que vous voulez appuyer?

Clarisse : Oui.

Président de l'assemblée : Dans ce cas ici, on va tout simplement procéder par une levée de mains. Donc tous ceux et celles qui ne sont pas en faveur, tout simplement l'indiquer dans le fil de discussion. Je ne vois pas d'opposition donc à partir de ce point ici on est en comité plénier et je vais céder la parole à M. Mathieu Lang qui en plus célèbre une grande journée aujourd'hui donc bonne fête Mathieu. Je te cède la parole.

5. COVID-19

Président de l'assemblée : On va passer au point 5, COVID-19. C'est un point d'information et je vais laisser la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Gilles Roy.

VRER : Merci Jean-François. En fait, c'est Elizabeth Dawes qui a préparé une présentation qui va nous donner une mise à jour pour faire le point sur la situation, comme vous savez ça évolue assez rapidement. Donc Elizabeth.

Dawes : Alors merci. J'ai trois diapos à vous présenter pour faire une mise à jour sur les nombreux changements récents sur la COVID. D'abord, les trois phases d'alerte du plan polyvalent. Au mois de décembre, le gouvernement a annoncé un nouveau plan avec les phases 1, 2 et 3 et on est actuellement à la phase 2 donc on a plus de système de couleur jaune, orange et rouge. Les consignes pour ces phases se trouvent sur la page web du VRAEP. Il y a différentes versions, si vous cherchez la version détaillée, c'est la note de service 41 et il y a une version dans une page dans la note de service 40. Les objectifs dans les consignes, c'est vraiment de réduire le nombre de personnes et de limiter les contacts entre elles. Donc quand on parle de places assignées, la consigne de ne pas déplacer le mobilier, de ne pas avoir de personnes externes ou de faire les consultations à distance, c'est important de reconnaître l'objectif derrière tout ça, c'est de limiter les contacts. Donc pour la session d'hiver, on a les cours théoriques à distance pendant une période de quatre semaines jusqu'au 6 février. Évidemment qu'il y a une possibilité de prolongation. On voulait éviter d'annoncer quelque chose à chaque semaine donc c'est une période de quatre semaines. Pour laisser passer le pic de la vague omicron, on est bien conscient qu'il y a des professeurs qui aimeraient revenir en présentiel pour faire les évaluations dans certains cours donc on doit trouver un équilibre et considérer tous les éléments. Les réunions en présentiel sont déconseillées. On encourage le télétravail, mais le campus reste ouvert. Les cours pratiques sont en présentiel à partir de la semaine prochaine parce qu'il y a des besoins d'installation d'équipement ou de matériel donc ça c'est plutôt les laboratoires ou dans des ateliers où qu'on a des cours pratiques. Les bibliothèques et les salles d'études restent ouvertes. C'est pas pour faire revenir tout le monde, mais plutôt pour accommoder les personnes qui ont un mélange de laboratoires et de cours à distance et qui vont suivre les cours à distance à partir de la bibliothèque par exemple. Les résidences sont pleines donc y'a certains services qui doivent être livrés en présentiel. On continue avec la prochaine diapo. On a eu beaucoup de changements au début du mois de janvier concernant la gestion des cas et des contacts. D'abord pour les tests, on distingue deux catégories de personnes. Pour les tests rapides, les personnes âgées de 2 à 49 ans et les tests PCR pour les personnes qui sont plus susceptibles d'être hospitalisées donc les 50 ans et plus, les personnes enceintes donc il y a différentes catégories. On a pu besoin de confirmer avec un test de PCR, le résultat d'un test rapide est confirmé comme un résultat confirmé. On a pu les trousseaux pour les personnes asymptomatiques, les trousseaux qu'on donnait à la Librairie acadienne ou au mini-marché, on va pu les avoir parce qu'il y a eu des changements au niveau fédéral et la province a dû s'ajuster. Pour l'isolement, on vient de faire des changements aussi, c'est maintenant cinq jours pour les personnes vaccinées et dix jours pour les personnes non-vaccinées ainsi que pour les membres de leur ménage. Donc les étudiants qui ont des colocataires sont traités comme un ménage. Alors à part ça, on a le traçage des contacts. Y'a eu un changement parce qu'on ne fait plus la recherche des contacts, on a pas les mêmes avis d'exposition de la Santé publique et l'université n'est pas avisée, mais on a quand même des procédures et on va expliquer ça à la prochaine diapo. Pour assurer la santé et la sécurité sur les campus, y'a trois choses dont je voudrais parler. D'abord, les vaccins. Cette semaine, les personnes âgées de 18 ans et plus sont admissibles pour la troisième dose, la dose de rappel après cinq mois si c'est après la deuxième dose. On a adopté une politique pour la vaccination au mois de décembre et cette politique est affichée sur la page web de mon bureau. On a atteint un taux de vaccination qui est très élevé, il y a encore quelques personnes inscrites au programme de test rapide obligatoire et ce programme va continuer jusqu'à la fin avril. Le deuxième point, les mesures sanitaires, c'est bon toujours de les rappeler. L'importance des

masques, c'est quelque chose qu'on doit souligner et aussi le lavage des mains, la distanciation, toutes les mesures dont on parle depuis longtemps, ça reste très important. Ensuite pour les cas d'un résultat positif. Alors qu'est-ce qu'il faut faire maintenant avec tous ces changements, on a une nouvelle façon de faire. Donc pour les étudiants, il faut informer le registrariat et informer les professeurs. Ensuite, on aura un courriel envoyé au groupe pour indiquer qu'une personne présente au cours a un résultat positif. On a pas besoin de mentionner s'il s'agit d'un étudiant ou d'un professeur ou d'un technicien, ça mentionne tout simplement une personne présente au cours donc on essaie de maintenir la confidentialité. S'il s'agit d'un professeur, on est tenu d'informer l'employeur. Donc dans le cas d'un professeur, c'est le doyen, la doyenne et on envoie un courriel avec la date de ce résultat positif. Ensuite, on envoie au courriel au groupe de cours si on a eu un cours pour indiquer qu'une personne présente au cours a eu un résultat positif. Donc on a pas besoin de dire qui est la personne qui a un résultat positif. Alors si on a eu une réunion ou on était au laboratoire de recherche ou dans un autre milieu de travail, on informe la ou le responsable et encore une fois, on envoie un courriel en essayant de maintenir la confidentialité. Si c'est un cas où on a croisé quelqu'un et on était là pendant moins de 15 minutes, ce n'est pas nécessaire. Alors voilà l'essentiel de ce que je voulais vous présenter. Merci.

Président de l'assemblée : Est-ce qu'il y aurait des questions? Sénateur Clarisse.

Clarisse : Merci Mme Dawes pour ces informations pertinentes. J'ai un premier commentaire et ensuite une question que plusieurs professeurs m'ont demandé. Je sais que c'est des réponses qui sont difficiles d'atteindre, mais je pense qu'il y a un petit raté dans la communication la semaine dernière où des étudiants ont été informés du prolongement jusqu'au 6 février avant le corps professoral, je pense que ça serait utile que toute la communauté soit informée en même temps d'un tel changement. Ça c'est un commentaire et c'est une erreur minime par respect que vous avez de tout le monde. Le deuxième commentaire c'est plus vis-à-vis les examens parce que l'enseignement en ligne a tout de même ses limites notamment au niveau des examens ici. Beaucoup de collègues s'inquiètent sur qu'est-ce qu'on va évaluer, qui on va évaluer, comment on va les évaluer et une des possibilités c'est est-ce qu'il serait possible d'envisager de faire revenir des étudiants en les dispersant dans deux ou trois locaux pour pouvoir faire des examens en présentiel parce que là ça allègerait le fardeau des professeurs parce que oui les examens se donnent probablement après le 6 février, mais on est dans une période de doute où ça veut dire que l'enseignement à distance peut être prolongé au-delà de cette date. Donc de réfléchir à une stratégie de dire bien tiens, si les professeurs désirent faire des examens en présentiel, il y a une possibilité en divisant les groupes sur plusieurs salles.

Dawes : Pour répondre au premier point, les informations ont été envoyées en même temps aux professeurs et aux étudiants. J'ai utilisé une adresse courriel qui était censée contenir les noms de tous les professeurs et on a appris par la suite qu'il y avait des lacunes dans cette liste, que c'était pas complet et que le courriel n'a pas été reçu par tout le monde. Donc on a envoyé un autre courriel avec l'adresse campus pour rectifier cette situation, mais c'était envoyé en même temps initialement et y'a certaines personnes qui l'ont reçu, mais certaines personnes qui ne l'ont pas reçu. Alors je ne vais plus utiliser cette liste, malheureusement c'était la première fois et c'était pas une liste complète, mais on nous avait dit que c'était une liste de tous les professeurs et professeures. Alors ça c'est pour le premier point. Pour la deuxième question des examens, on a un comité sur les plans opérationnels académiques qui est responsable des activités en présentiel. On a des rencontres à chaque semaine et on peut étudier cette question. Donc si vous avez une demande spécifique, vous pouvez m'envoyer un courriel et on pourra la mettre à l'ordre du jour, mais comme j'ai comme mentionné dans la présentation, on

est bien conscient du désir de faire des examens en présentiel, mais il faut que ça soit bien encadré avec des consignes qui respectent toutes les mesures dans le contexte actuel.

Clarisse : C'est bien noté. Je vous enverrai une suggestion au moins pour discussion pour ce comité. Merci beaucoup.

Dawes : Merci.

Président de l'assemblée : Sénatrice Landry.

Landry : Merci pour les informations. Je comprends qu'on est dans une situation où vous devez pas, mais vous suivez les recommandations de la province, mais comme la plupart d'entre nous ça change et la province gère pas tellement bien la pandémie en ce moment et on est dans une université où on a le savoir, on a des scientifiques, on est une université qui devrait suivre la recherche plus que ce qui se passe en politique. Alors je dois vous avouer que je suis quand même un peu déçue de l'université par rapport à la santé et sécurité au travail. Je trouve qu'envisager d'ouvrir le campus le 6 février, je me sens honnêtement comme si on nous envoie au front. Deux mètres de distance en ce moment avec omicron, ça ne change absolument rien. Avec 40-30 étudiants dans une même salle qui n'est pas ventilée, avec des masques en tissu, si on va dans la salle, c'est sûr et certain qu'on attrape la COVID et ça c'est ce que la science nous dit. Alors vraiment je suis déçue de mon employeur en ce moment, je trouve qu'on devrait être plus proactif. Je comprends que vous pouvez encore changer d'idée et de prolonger la session en ligne. Y'a une université au Nouveau-Brunswick, Mount Allison je pense, mais peut-être que je me trompe, a déjà donné le choix aux professeurs d'enseigner en ligne ou à distance. UNB a annoncé hier qu'ils exigeaient des masques N95 ou au moins des masques à trois couches et même là, je trouve que c'est encore une question de santé et sécurité en travail puis on sera pas en sécurité, nos familles ne seront pas en sécurité non plus surtout si les écoles restent encore fermées. Alors faut savoir que les consignes du gouvernement c'est politique, c'est pas toujours lié à la science alors j'aimerais que l'université suive plutôt les recommandations des scientifiques. La fédérale a déjà annoncé qu'on privilégiait le télétravail alors comme on peut enseigner en ligne, on l'a fait l'an dernier, je ne vois pas pourquoi les cours théoriques retourneraient en présentiel.

Dawes : Alors juste pour répondre à cela, on a chaque semaine des rencontres avec toutes les institutions de la province, les collèges et les universités. On a des représentants du Ministère de la santé et de la Santé publique et parfois de la Sécurité publique donc c'est pas les politiciens qui veulent discuter avec nous, mais c'est plutôt les personnes de la Santé publique et on reçoit des recommandations qui ne sont pas toujours celles que le gouvernement adopte. On a vu ça avec la phase verte. Quand on a annoncé la phase verte et que le masque n'était pas nécessaire, ce n'est pas du tout ce qu'on a recommandé pour les universités et on mis en place une période de transition où on a respecté ce que le médecins nous disaient et non pas ce que le gouvernement disait à ce moment-là et y'aurait d'autres exemples de même. On a un groupe qui se réunit à chaque semaine et c'était efficace pour partager l'information. Alors je suis consciente qu'on peut être inquiet dans la situation actuelle, mais on suit ça de très près et on essaie de gérer différentes considérations. Y'a des questions de la santé mentale où on nous encourage à considérer la santé mentale des étudiants et les impacts sur la population de ce point de vue-là et en même temps, la sécurité des employés. Alors la discussion des masques c'est quelque chose qui a été soulevé ce matin dans la rencontre. On a des difficultés de disponibilité, on ne veut pas imposer des masques qui ne sont pas accessibles à tout le monde. Y'a des endroits où c'est moins facile que d'autres et on doit être conscient que toute la

population doit être capable de se procurer ce qu'on va recommander, mais ça c'est une discussion où on reçoit des informations. Aujourd'hui et hier ça continue et ça va évoluer dans les prochains jours et on va s'informer le plus tôt possible sur ces questions-là, mais ça évolue rapidement, mais y'a la question de l'accès aux masques et ça c'est pas net et clair et même le Centre de formation médicale n'est pas équipé avec les masques que certains recommandent. Alors je pense que c'est ce que j'aurais pour tout de suite.

Président de l'assemblée : Merci beaucoup. Dr Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : Je peux comprendre l'inquiétude et l'état de la situation présentement, mais je trouve professeure Landry que votre évaluation du travail de l'université et de l'employeur un peu sévère considérant que notre objectif à tous les jours c'est de s'assurer et de mettre en place les dispositions pour assurer qu'au moment où on se parle, tous les membres de la communauté universitaire sont en sécurité ou qu'on maximise ou qu'on diminue le risque d'exposition auprès de l'ensemble de l'université puis on a pris des décisions régulièrement depuis deux ans pour atteindre cet objectif-là. Et sur la base de données probantes, on a réussi à éviter des éclosions tant au sein de la communauté universitaire, au niveau des professeurs et au niveau des étudiants. Y'a eu des cas, on a pas eu d'éclosions et comme l'a mentionné Elizabeth, y'a plusieurs comités qui se réunissent plusieurs fois par semaine avec les informations non seulement politiques, mais basées sur les données de Santé publique et de faire des recommandations de mise en application. À titre d'exemple, on a imposé, on a mis en place une politique de vaccination obligatoire à partir du 2 mai prochain qui est très avant-gardiste en ce qui concerne le monde universitaire puis le monde dans le milieu civil. Si on regarde le taux de vaccination, y'a 97 % au sein de notre clientèle et certains employés ont pris leur décision et on va continuer à le faire. On a eu des discussions encore aujourd'hui, on a été les premiers avant les Fêtes d'avoir étendu la période de cours en ligne, on a rapidement ajusté jusqu'au 7 février et il va y avoir probablement un ajustement qui va se faire avec les données récentes. On est très conscient aussi qu'on a deux types de clientèles chez-nous, autant la COVID en terme de risque d'hospitalisation est très très faible chez les 30 ans et moins alors qu'il est beaucoup plus élevé chez les 30 ans et plus ce qui correspond à une grande partie de notre clientèle puis des membres de la communauté universitaire au niveau des professeurs donc on est excessivement sensible à cette situation-là et on va poursuivre les discussions pour prendre les décisions avant le 7 février pour assurer la santé et la sécurité de tous les membres de la communauté universitaire. Personnellement, j'avais envisagé, et c'est toujours sur la glace, de garder les cours en ligne jusqu'à la semaine d'études. Comme on a vu, le professeur a mentionné qu'il y a une pression des professeurs d'avoir des examens en présentiel, y'a toujours un équilibre entre les divergences et les diverses demandes tant au niveau professoral qu'au niveau des étudiants aussi en terme de socialisation et de santé mentale. On est donc constamment sur le dossier et de tenter de trouver et de mettre en place les mesures qui sont à la fois réalistes et qui respectent à la fois les recommandations de Santé publique et non pas politiques et qu'on va poursuivre dans ce sens-là au cours des prochains jours et des prochaines semaines. On est dans une pandémie où on est dans la cinquième phase, on peut penser qu'on va être dans cette situation-là pour encore deux ou trois ans. Avant de baisser les bras, on va devoir s'assurer qu'on saute une phase complète puis c'est pas encore arrivé sur la base de l'historique. Donc soyez assurés que vos inquiétudes, on est pas indifférent de vous en terme d'inquiétude, on est tous exposé individuellement et donc notre priorité c'est d'être le plus rigoureux possible pour s'assurer encore une fois de protéger l'ensemble de la communauté universitaire tout en tenant compte aussi des péjoratives des différents campus au sein de l'université. Puis je tiens à réitérer que Elizabeth fait un travail

colossal avec ces comités et tous les membres qui contribuent à nous aider à prendre les meilleures décisions possibles à ce niveau-là.

Président de l'assemblée : Merci. Sénateur Lavoie.

Lavoie : Merci monsieur le président. Je dois remercier Mme Dawes puis M. Prud'homme d'avoir mentionné la santé mentale des personnes étudiantes. On en entend moins, c'est un sujet quand même important donc merci pour ça. Je dois démontrer mon mécontentement ou exprimer mon mécontentement envers l'idée de faire des examens en présentiel. Je trouve ça un peu absurde comme idée premièrement oui bien sûr la santé, mais une préoccupation des personnes étudiantes puis quelque chose qui revient souvent à la FÉÉCUM c'est le fait qu'on prend des décisions dernière minute puis moi j'explique aux personnes étudiantes que nos décisions dernière minute viennent du fait qu'on suit la Santé publique et on peut pas dépasser qu'est-ce que la Santé publique, souvent leurs décisions sont prises dernière minute. Donc ça c'est toutes des choses à engendrer puis lorsqu'on parle d'examen, là on demanderait à des personnes étudiantes de venir sur le campus de partout au Canada, de venir pour faire un examen et de soit repartir si qu'on suit des cours à distance. C'est totalement ridicule donc en tant que représentant étudiant, j'aimerais écarter cette possibilité-là ou bien sûr avoir une consultation forte étudiante avant de prendre cette décision-là.

Président de l'assemblée : Merci.

Dawes : Justement cette option n'a pas été approuvée. Si on fait les examens en présentiel, ça va être lorsqu'on sera de retour en présentiel. Donc justement ça ne marche pas du point de vue des étudiants.

Président de l'assemblée : Merci pour cette clarification. Sénatrice Ungureau.

Ungureau : J'aurais plutôt des questions. Étant donné la séance de presse d'hier du gouvernement, du Ministère de la santé où on prévoit que c'est exactement en fin janvier début février qu'on va avoir le sommet de la vague que c'est là qu'on va avoir le plus grand nombre de cas, ça sera exactement là qu'on va ouvrir le campus. De ce point de vue, ça veut dire que le risque par collation va être beaucoup plus grand que maintenant. D'une partie c'est sûr que je trouve ça pas sécuritaire du tout, mais en plus je ne comprends pas comment on pourrait même gérer cette situation-là parce qu'on risque de couler la session complètement. Je suis tout à fait d'accord qu'il faut penser à la santé mentale, mais on sait aussi que la COVID a comme répercussion la dépression, la santé mentale va avec les cas du COVID. Et deuxièmement pour nous les professeurs et aussi les étudiants comme sénateur Lavoie le disait, cette insécurité, cette incertitude comment est-ce qu'on fait nos cours, c'est beaucoup plus stressant, honnêtement c'est presque plus stressant qu'avoir la COVID. Je comprends aussi beaucoup le propos de la sénatrice Landry comme moi qu'on a des jeunes enfants avec des problèmes de santé qu'on les met vraiment en sérieux danger. Je comprends que c'est pas le cas pour tout le monde, mais à part de ça ma question est y aurait-il un pourcentage d'une préconisation quelle est possibilité qu'on va rester en ligne jusqu'à la semaine d'études. Juste avoir une idée à quoi s'attendre. Merci.

Dawes : Les prévisions de la Santé publique viennent juste de sortir donc ils encouragent la population à réduire les contacts pour que la prévision ne se réalise pas. Ça c'est la prévision si personne ne change ses habitudes, mais ils encouragent tout le monde à réduire les contacts justement pour qu'on arrive pas là. Donc on verra dans les prochaines semaines à quel point

on peut réduire par rapport à ce qui est projeté par la Santé publique. Au niveau du campus, il faut comprendre qu'il y a des centaines d'étudiants dans les résidences qui sont là actuellement donc le campus n'est pas fermé en ce moment. On doit livrer des services et on doit s'occuper des personnes qui sont sur nos campus et les cours qu'on essaie de livrer en présentiel sont les cours où il y a une raison spécifique d'être là pour des installations ou des équipements, certains laboratoires, mais si on a pas ce type de cours et c'est pas nécessaire, on les fait à distance. Donc c'est seulement les cours avec un plan opérationnel approuvé qui vont être livrés en présentiel. À part ça, y'a certains services qu'on peut faire avec le télétravail et on peut livrer à distance et y'en a d'autres où ça nécessite une présence donc y'a un mélange selon la nature des services à livrer.

Président de l'assemblée : Dr Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : En lien avec la question, il va y avoir une prise de décision qui va se faire, comme mentionné, on a une réunion à toutes les semaines, la semaine prochaine ça va être pour la fin janvier. J'ai été professeur comme tout le monde et je l'ai mentionné aux collègues, si je me mets dans les souliers des professeurs, tout comme vous j'aimerais ça avoir une prévision à plus long terme pour préparer les cours et pouvoir être moins exogène puis moins stressé par ce qui s'en vient. On est conscient de ça et on est conscient aussi par rapport aux préoccupations des étudiants. Si on reste en ligne, il faut aussi développer une stratégie par rapport à la santé mentale et trouver des nouvelles façons de faire pour ne pas prendre par prétexte à cause de la santé mentale on devra revenir en présentiel. Au contraire, je pense qu'il faut maintenir la sécurité et tenter de trouver d'autres solutions, d'autres modalités pour s'occuper de la santé mentale de non seulement nos étudiants, mais aussi des membres de la communauté universitaire. Comme je vous disais, on est constamment préoccupé par la situation et on est aussi sensible, on réagit lorsque les écoles ont été fermées, on est conscient qu'on a des parents donc on a laissé la flexibilité autant aux membres professoraux qu'au niveau des employés et on va continuer à le faire et on va sûrement être en mesure de mettre à jour des recommandations suite à notre rencontre de mercredi prochain donc on peut s'attendre d'ici la fin de semaine prochaine d'avoir des précisions par rapport à ça. Contrairement à d'autres universités, y'en a qui reviennent en présentiel avant nous, qui ont prévu revenir avant nous, je sais pas si ils vont le faire, possiblement pas, mais si jamais ils reviennent, ça sera aussi d'autres informations qui pourront nous aider à préciser, mais je crois pas qu'on va attendre aussi longtemps que ça pour prendre une décision.

Président de l'assemblée : Excellent. Mme Dawes, est-ce que vous aviez autre chose à ajouter?

Dawes : Non, je pense qu'on aura d'autres nouvelles très bientôt.

Président de l'assemblée : Excellent. Merci encore pour votre travail sur ce dossier-là, justement c'est du travail colossal dont je pense que la communauté universitaire apprécie énormément.

6. Modalité des cérémonies de collation des grades

Président de l'assemblée : On va passer au point 6, modalité des cérémonies de collation des grades. C'est pour décision donc je vais céder la parole à la secrétaire générale, Mme Castonguay.

Secrétaire générale : Merci monsieur le président et je remercie tous les sénateurs d'être toujours présents à cette heure ici. Je vais tenter d'être brève, mais je veux quand même présenter la situation qui se pose. Alors habituellement à ce moment ici de l'année en janvier, on commence les préparatifs des collations des grades dans les trois campus et évidemment une question se pose à savoir si l'on procède en mode virtuel ou en mode présentiel. Alors pour rappel l'an dernier à peu près à pareille date, le Sénat s'était réuni et avait examiné la question et avait adopté la résolution suivante et je vais vous la lire : en raison de la pandémie de la COVID-19, que les cérémonies de collation des grades de l'Université de Moncton aient lieu en mode virtuel aux mois de mai et juin 2021 et que l'on procède par campus et facultés en considérant l'implication des étudiantes et des étudiants et qu'une célébration haute en couleur ait lieu dès que possible pour célébrer la remise des diplômes. Alors malheureusement au cours de la dernière année ça pas été possible d'avoir une cérémonie haute en couleur et pour reprendre les mots du recteur, si on en a encore pour deux ou trois ans, je pense qu'il faut quand même se faire à l'idée même si ça serait notre souhait. Alors je vous brosse un tableau de la situation en Atlantique à ce moment ici. UNB, St. Thomas et Mount Allison, ces universités-là sont en réflexion et ça c'est de l'information d'aujourd'hui tant qu'au mode de fonctionnement des cérémonies de collation des grades même si techniquement c'est affiché sur leur site qu'ils sont en présentiel, les discussions sont en cours. La situation au Canada est un peu différente, les universités Carlton, Laurier, Memorial, UBC, Mount St. Vincent, Toronto, Queens, Dalhousie, Guelph, Laval, les arts en Alberta, indiquent tous en ce moment ici qu'ils vont tenir des cérémonies en mode présentiel. Cependant, il y a plusieurs de ces universités-là qui ont ce qu'ils appellent une date de pivot alors ils se sont réservés le droit au cours des prochaines semaines de changer d'idée et de transférer au mode virtuel. La date de pivot c'est un concept qui est nouveau dans ce genre de prise de décision. En terme d'organisation de logistique et déploiement des ressources humaines, l'année passée y'a quand même des leçons qui ont été apprises et je pense que quand on veut s'enligner vers des cérémonies virtuelles, la préparation doit commencer au mois de janvier. On avait dix cérémonies alors ça implique beaucoup de ressources humaines et donc si on se lance dans cette situation-là, j'aimerais pouvoir lancer les équipes immédiatement. Alors c'est une proposition de l'équipe de direction qu'on vous amène aujourd'hui, en soit c'est très inhabituel que l'équipe de direction recommande, mais la situation est inhabituelle et ce matin à la lumière de justement la présentation que Elizabeth nous a faites au niveau de la Santé publique et on vient d'en avoir des échos, la proposition suivante est mise sur la table. Alors je vais la lire : considérant l'évolution de la pandémie mondiale et l'imprévisibilité des consignes relatives à cette pandémie au cours des prochains mois, considérant les risques d'exposition à la COVID-19 lors d'une cérémonie de collation des grades et des risques non-contrôlés pouvant devenir des activités provocateurs de virus, et considérant que la direction évalue continuellement l'impact des mesures sanitaires afin d'offrir un événement sécuritaire et conforme aux exigences gouvernementales, il est proposé que l'organisation des collations des grades du mois de mai 2022 commence dès maintenant afin de prévoir des cérémonies en mode virtuel dans les trois campus étant entendu que la décision finale sera prise le 11 mars 2022 au Sénat académique, qui serait la date de pivot, à savoir s'il est possible de pivoter les cérémonies en présentiel. C'est l'équipe de direction à l'unanimité qui vous fait part de cette proposition-là et je ne peux pas la mettre sur la table, je ne peux pas la proposer, mais je pense qu'elle reflète complètement la position de l'équipe de direction. Alors moi je suis prête à répondre à des questions s'il y en a.

Président de l'assemblée : Premièrement, ça nous prend un proposeur et un appuyeur. Sénateur Clarisse, est-ce que vous proposez?

Clarisse : Oui.

Président de l'assemblée : Puis un appui de M. Roy.

Roy, G. : Oui je peux le faire, j'étais prêt à le proposer également.

Président de l'assemblée : Proposé par sénateur Clarisse, appuyé par sénateur Roy. Est-ce qu'il y aurait des questions? M. Roy, est-ce que vous avez une question ou une intervention, non. Est-ce qu'il y aurait des questions? M. Bourgeois.

Bourgeois : C'est tout simplement pour relayer peut-être un message. On est en train de gérer en science infirmière le repoussage de stages et tout l'espoir qu'on va peut-être dépasser les dates buttoirs habituelles et on risque d'avoir une cohorte qui sera pas capable d'être attestée à temps. Moi j'appuie, je vous suggère juste de réfléchir à des scénarios que si on fait une collation virtuelle, qu'on est un peu de « wiggle room » en bon français de pouvoir insérer ou reprendre cette même cérémonie-là, mais de tailler de sorte qu'on pourrait absorber des groupes qui cette année exceptionnellement soient pas, en tout cas, nous donner cette souplesse-là je pense avec tout ce qui est fait de façon virtuelle qu'on a la possibilité de le faire, je voudrais juste vous mettre à l'affût de qu'est-ce qui se sépare dans certains secteurs et pour plusieurs de nos diplômés potentiels. Merci.

Secrétaire générale : Merci.

Président de l'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou interventions? Mme Albert.

Albert : Je veux simplement dire rapidement que quoi qu'on fasse, puis je pense que Lynne on s'en est déjà parlé dans d'autres contextes, mais je crois que ça soit important que si on ne peut pas la faire en présentiel parce que les conditions nous le permettent pas puis c'est très raisonnable, qu'on ait le souci quand on va envoyer les diplômes à nos étudiants, de le faire pour que ça soit significatif. Qu'il y ait une lettre qui accompagne ça, pas juste une enveloppe puis un diplôme. Je sais que l'année passée que y'a eu la petite boîte ou je sais pas trop puis y'a eu des commentaires, mais y'a quelque chose d'importante dans le geste de recevoir d'un diplôme si on peut pas la recevoir de la main de notre recteur, c'est important qu'on le reçoive d'une manière sentie puis je pense que y'a moyen de faire ça puis moi ça me dérange pas de mettre la main à la pâte dans un sous-comité pour y penser si vous voulez, mais j'ai trop été témoin de situations du point de vue étudiant pour ne pas partager cette information-là, mais je sais que c'est ça l'intention puis on a fait énormément avec une situation qui nous dépasse tout le monde, mais je pense qu'on peut tirer des leçons de ça. C'est tout ce que je veux dire par rapport à ça, mais je suis tout à fait d'accord avec la proposition.

Président de l'assemblée : Excellent, merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres commentaires ou questions? M. Dako.

Dako : Juste pour réitérer le fait que j'aime bien la proposition, surtout la dernière phrase qu'il y a possibilité si la situation s'améliore, la possibilité de revirer, c'est de mettre en œuvre le scénario qu'on a déjà connu dans le passé où il fallait mettre pour dire que les deux années précédentes on va les accumuler et tout ça, je crois que cette proposition-là je la trouve très très concise, elle est propre. J'appuie ça sans retenue.

Président de l'assemblée : Excellent. Si y'a pas d'autres commentaires ou questions, on pourrait peut-être lancer le vote, ça va être un vote Forms. Vous devriez le recevoir sous peu. Le vote est lancé. Le vote est terminé et c'est 26 pour, 0 contre donc c'est adopté. Merci beaucoup

7. Destruction du fichier Excel

Président de l'assemblée : On passe au point 7. Tout simplement on a besoin de détruire le fichier Excel pour le vote. Quelqu'un qui propose. Proposé par la sénatrice Surette et appuyé par le sénateur Mbarga. Ceux et celles qui sont contre, simplement l'indiquer dans le fil de conversation. Je ne vois pas de vote contre donc adopté.

8. Clôture

Président de l'assemblée : Ça met fin à la réunion. Merci énormément pour votre participation et votre discipline, ça été quand même une réunion importante donc merci à tout le monde pour justement leur discipline et leur vigilance dans tout ça. On se souhaite une excellente session malgré les circonstances et bon courage à tout le monde parce que pour tous ceux et celles qui enseignent bien sûr, on aura à gérer des situations qui sont peut-être pas nécessairement évidentes avec nos étudiants. Donc bonne session à tout le monde puis on se retrouve ensemble au mois de mars. Merci beaucoup et bonne soirée.